



Le soutien à la revalorisation des retraites agricoles

Le Sénat a été unanime pour voter en commission la proposition de loi sur la revalorisation des retraites agricoles. C'est une bonne nouvelle pour les agriculteurs, dont la situation financière est très aléatoire, en particulier pour les 1,5 millions exploitants à la retraite.

C'est sous la mandature de François Hollande que ce texte avait pu être adopté par l'Assemblée nationale. Il s'inscrivait alors dans le droit fil d'avancées non négligeables en faveur des agriculteurs tels que la garantie « 75% du SMIC », l'extension de la retraite complémentaire obligatoire aux conjoints et aides familiaux pour les périodes d'activité antérieures à leur affiliation obligatoire, réversion des points gratuits des chefs d'exploitation décédés en activité et droits combinés, assouplissement de l'accès à la pension majorée de référence et attribution de points gratuits de retraite proportionnelle pour cause de longue maladie ou invalidité.

Les sénateurs socialistes, qui avaient essayé d'introduire le sujet lors des débats de la loi de financement de la sécurité sociale, soutiendront le texte afin qu'il puisse être adopté définitivement le 7 mars prochain.